



U Cumunale Canarese

Bulletin semestriel d'informations de la
Municipalité de CANARI

N° 8

Janvier 2012



Sommaire

Le Conseil Municipal	p. 2
Les séances	p. 2
Le bilan 2010 du Budget Principal	p. 3
Les déchets ménagers	p. 5
Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation	p. 7
Associations et Animations	p. 8
L'école	p. 10
Bloc-Notes	p. 12

Edito

Au moment où l'on parle de récession, de rigueur budgétaire, de mauvaises perspectives pour l'année 2012 et, selon ses convictions, d'espérance ou de pessimisme de voir élire un Président de la République qui devra, quoi qu'il arrive, faire face à une crise qui s'annonce longue et coûteuse pour les citoyens que nous sommes, la commune s'adapte au mieux pour gérer un budget de plus en plus restreint.

Néanmoins nous avons réalisé en 2011 quelques travaux qui ont fait suite à des dossiers en attente depuis plus de deux ans et pour lesquels nous avons obtenu les subventions sollicitées. D'autres dossiers sont toujours en attente, faute de financement, comme la station d'épuration.

J'espère que vous aurez passé de bonnes fêtes de Noël et vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2012.

Pace è salute a tutti.

Armand GUERRA

Maire

Directeur de la publication : A. GUERRA

Comité éditorial : N. CHIARAMONTI et A. GUERRA

Mairie de Canari ☎ 04 95 37 80 17 📧 mairiecanari@wanadoo.fr - www.canarivillage.com



1. Les séances

02 juillet 2011

- Préparation du bal du 13 juillet
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Le Conseil Municipal s'est penché sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par M. Le Préfet de Haute-Corse.

- Biens sans maîtres : délibération incorporant les biens dans le domaine communal pour le captage d'Aregha
- Périmètre de protection du captage du Piangativo – Acquisition de la parcelle cadastrée section G n° 1373
- Projet éducatif – Intervention en milieu scolaire : sensibilisation à l'environnement, gestion de l'eau et des déchets

Modification de la délibération n° 15/2011 en date du 27 mai 2011

- Questions diverses (La Poste – Le Médecin – Les objets encombrants ...)

19 août 2011

- Avis relatif au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (transfert de compétences à la Communauté de Communes du Cap Corse du SIVOM de la Bocca di San Giovanni, du Syndicat Intercommunal des réémetteurs de télévision du Nord du Cap Corse et du Syndicat Intercommunal des réémetteurs du Centre Ouest du Cap Corse, du Syndicat Intercommunal chargé du PLU du Cap Corse)

- Délibération pour l'achat de matériel de lutte contre les incendies – demande de subventions – Annule et remplace la délibération n°16/2011 du 27 mai 2011

- Subventions et travaux (voirie)
- Questions diverses

26 août 2011

- Ecole (aide maternelle – création d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)
 - Validation du tableau de classement des voies communales
 - Donation affectée de La Kanelate (1000€) (orgue)
 - Décision modificative n° 01/2011
- Budget primitif M14 (clocher, églises – voirie)
Budget primitif M49 (opération non affectée)
- Questions diverses

28 octobre 2011

- Décision modificative n° 02/2011 – Budget primitif M14 (arrêtés de subventions)
- Aménagement de l'allée piétonne de Solaru supranu – demande de financement
- Aménagement d'une placette au lieu-dit Chine – demande de financement
- Réforme de la fiscalité et de l'aménagement
- Délibération fixant le taux et les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale – taux de 4% sur l'ensemble du territoire communal
- Réparation de la cale de la mise à l'eau de la Marine de Canelle
- Compte rendu de la visite de M. VIVONI
- Questions diverses (achat de terrains pour le cimetière - accès des sentiers de randonnées - permis de construire - étude pour la toiture de Sainte-Croix)

27 décembre 2011

- Création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Sentier Muletier (Hameau de Vignale – Pino) : Association Da Mare a Monte
- CNFPT : maintien du 1 % pour la cotisation de la formation professionnelle
- Présentation du Journal U Cumunale n°8
- Questions diverses

Visite

M. VIVONI, Conseiller Général, est venu à Canari le 15 octobre à la rencontre des élus, au cours de laquelle ont été abordés différents dossiers non régularisés et présentés de nouveaux dossiers de demande de subvention.

La cession du bâtiment de la gendarmerie par la Société Nationale Immobilière au profit de la commune a été signée le 22 décembre 2011.

Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC)

Le code général des collectivités territoriales, en particulier les articles L 2224-8 et L 2224-9, fait obligation aux communes de créer un SPANC et de contrôler les installations nouvelles et existantes.

Pour se conformer à cette obligation, la commune désignera un cabinet spécialisé qui prendra contact avec tous les propriétaires de Scala et Canelle concernés. Ce contrôle doit être fait en 2012.



2. Le bilan 2010 du budget principal de la commune – M14

(Hors budget annexe eau et assainissement – M49)

Etude réalisée par la Direction Départementale des Finances Publiques sur la base INSEE de 330 habitants et comparée à la strate (moyenne régionale des communes de 250 à 499 habitants).

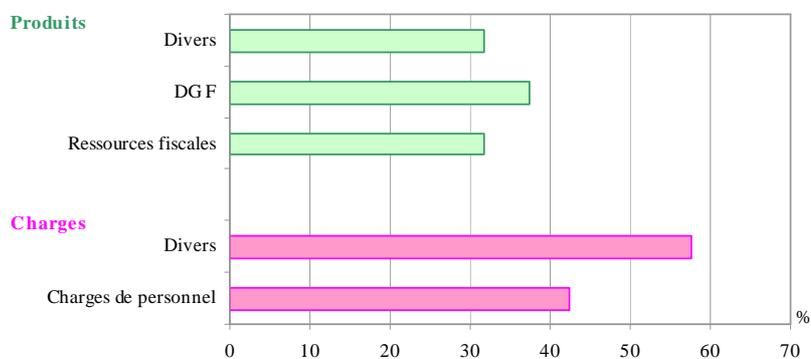


Figure 1 : Répartition des produits et des charges de fonctionnement

Les produits de fonctionnement se répartissent essentiellement en ressources fiscales et, en dotation générale de fonctionnement (DGF) comprenant également les attributions de péréquation et de compensation.

Les ressources fiscales représentent 31,8 % des recettes, les dotations et participations 37,4 %.

Les recettes diverses (Divers) qui regroupent les locations d'immeuble et les produits exceptionnels représentent 30,8 %.

Le total des produits de fonctionnement est de 316 800 €.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 267 700 €.

Les produits de fonctionnement par habitant sont indiqués à la figure 2.

On constate que le total des recettes est plus faible pour notre commune ; en effet il n'est seulement que de 960 euros par habitant contre 1163 euros pour la moyenne régionale (strate).

Les ressources fiscales sont 21,15 % plus basses.

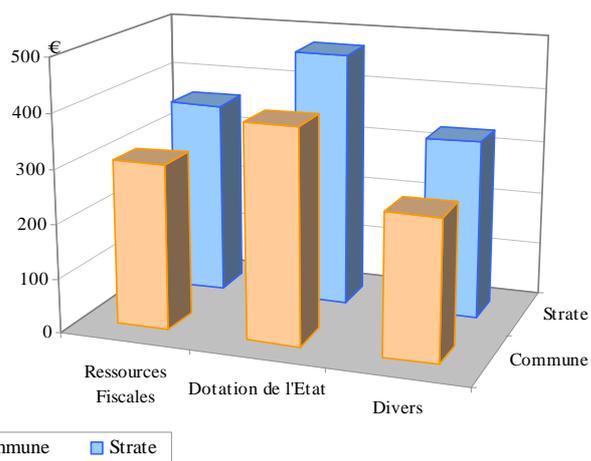


Figure 2 : Comparaison de la répartition des recettes

Les charges de fonctionnement par habitant (Figure 3) sont de 811 €, dont 42,3 % de charges de personnel, et de 985 € pour la strate.

La capacité d'autofinancement nette des remboursements de dettes est de 42 400 € soit 128 € par habitant contre une moyenne de la strate de 120 € par habitant.

En ce qui concerne l'endettement, au 31/12/2010 le montant total des emprunts s'élevait à 14 500 € soit 44 € par habitant pour une moyenne de la strate de 631 € par habitant.

L'annuité de la dette (capital + intérêts) de l'exercice 2010 est de 7800 € soit 24 € par habitant contre 95 € par habitant pour la strate.

Le budget 2012 soldera les emprunts de la commune.

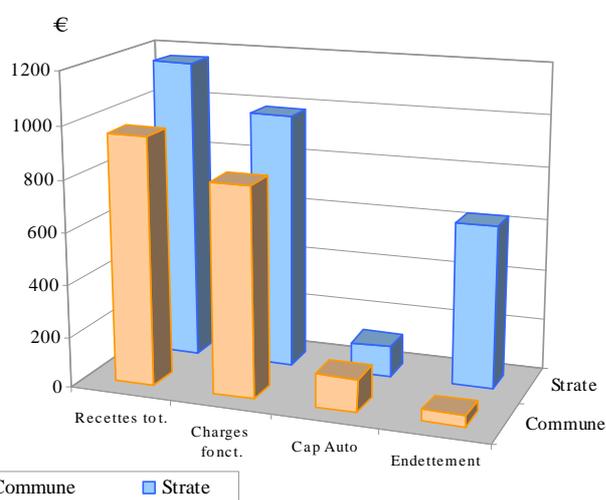


Figure 3 : Comparaison entre la commune et la strate

Recettes tot. (recettes totales) – Charges fonct. (charges de fonctionnement)
– Cap Auto (capacité d'autofinancement)



Il convient de préciser l'environnement socio-économique de la commune :

- Population INSEE au 01/01/2010 330 habitants
- Nombre de foyers fiscaux 184
- Nombre de logements imposés à la taxe d'habitation 437 dont 64,8 % de résidences secondaires.

A la figure 4 sont indiqués les taux des impositions.

La taxe d'habitation est de 6,75 % pour la commune contre 11,72 % pour la moyenne départementale ce qui représente une valeur plus basse de 73,63 %.

En ce qui concerne la taxe foncière, celle-ci est de 11,95 € pour la commune et de 9,68 € pour la moyenne départementale.

La commune n'ayant pas augmenté ses taux en 2010 et 2011, la pression fiscale totale reste inférieure de 29,51 % par rapport à la moyenne départementale de la strate.

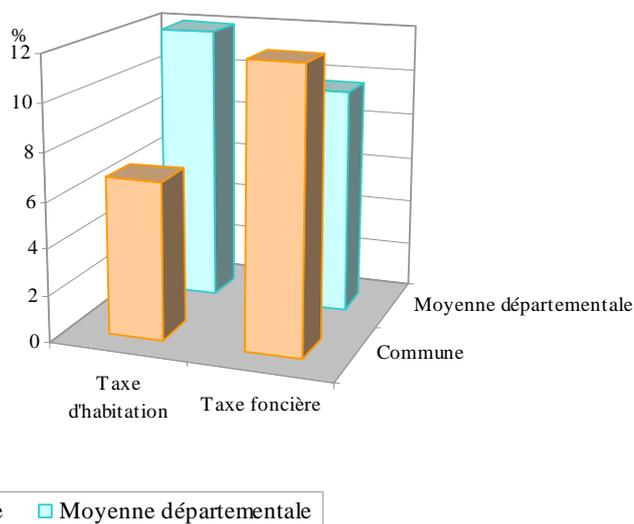


Figure 4 : Comparaison des taux d'imposition

Taxe Foncière (T.F.)

Suite à la demande des services fiscaux (Centre des Impôts) et comme annoncé dans notre bulletin n°6 la commune a commencé à travailler, en 2010, sur le foncier bâti, ce qui n'avait plus été fait depuis 1972. Tout n'a pas été régularisé car la Mairie manquait d'éléments nécessaires pour le faire.

Nous avons constaté :

1 – que beaucoup de T.F n'ont pas évolué car les données des services fiscaux étaient correctes.

2 – que pour celles qui ont été régularisées, des anomalies plus ou moins importantes ont été relevées du fait de travaux où d'aménagements de confort non signalés.

Une réunion avec les services du Centre Des Impôts a eu lieu le 05/12/2011 pour les immeubles ou maisons non régularisés.

Un imprimé H1 ou H2 sera adressé aux propriétaires concernés en janvier 2012. Cet imprimé doit être complété et envoyé à la Mairie ou au Centre Des Impôts. Le Centre des Impôts rappelle qu'en application des articles 1406 et 1729 B1-B2-B3 du code général des impôts toute construction, modification ou démolition doit être déclarée à l'administration fiscale et qu'à défaut de recevoir ces imprimés en retour, il appliquera le maximum imposable de la catégorie concernée et privera les propriétaires des avantages ou exonérations qu'ils peuvent prétendre.

Le fait de remplir cet imprimé n'implique pas une augmentation de la Taxe Foncière si les renseignements fournis sont identiques aux données du Centre Des Impôts.

Des classements à la baisse ont même été approuvés par la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D) pour certains locaux régularisés.

Avis d'imposition de la taxe d'habitation 2011

Vous avez pu constater que le taux de la taxe d'habitation est passé en 2011 de 6,75 à 14,01 % suite au transfert de la taxe d'habitation du département vers la commune (7,26 %) et l'intercommunalité (2,96 %) pour compenser en partie la perte de la taxe professionnelle.

La commune n'ayant pas modifié son taux de 2010, les contribuables canarais ont contribué à compléter, à hauteur de 30 969 €, la taxe professionnelle de communes à forte activité dont le transfert de la taxe d'habitation du département s'avère insuffisant.



Pour les investissements, les dépenses d'équipement sur les quatre dernières années varient de la façon suivante :

Année	M14	AEP	Total
2008	183 200 €	26 948 €	210 139 €
2009	435 300 €	60 041 €	495 222 €
2010	113 800 €	76 713 €	190 540 €
2011	329 017 €	40 826 €	369 843 €

3. Les déchets ménagers

➤ Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Cap Corse de l'année 2010.

Montant global des dépenses (collecte et traitement)		1 234 287 €
dont		
Collecte (ordures ménagères – papier – verre – encombrants)	638 983 €	
Traitement par le SYVADEC	595 305 €	
Investissement		208 397 €
Total		1 442 684 €

La Communauté de Communes a transféré le traitement de tous les déchets au SYVADEC qui achemine les ordures ménagères vers les centres d'enfouissement, les papiers et le verre sur le continent.

Le tonnage traité par le SYVADEC est de 4 405 tonnes (y compris la recyclerie d'Ersa et hors recyclerie de l'Arinella dont le tonnage n'a pas été communiqué).

Tonnage ordures ménagères	3 890 tonnes
Tonnage verre et papiers	254 tonnes
Coût de la collecte	154 €/T
Coût du traitement	153 €/T
Coût total à la tonne	307 €

La redevance spéciale d'enlèvement des déchets ménagers payée par le commerce, l'artisanat ou d'autres activités tertiaires **est obligatoire depuis la loi du 13 juillet 1992.**

Cette redevance est destinée à la collecte et au traitement des déchets ménagers, déchets des commerces et artisans ou autres producteurs.

Les déchets ménagers à **l'exclusion** des objets encombrants dont la liste ci-après définit ce qui est compris et non compris dans le service rendu pour le ramassage des encombrants.



➤ Définition des objets encombrants

Sont compris dans la dénomination des objets encombrants ménagers (objets ramassés) :

Les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, peuvent être chargés par deux personnes dans la benne et dans la limite de 2 m³ par habitation et par collecte, et à condition d'être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte et de respecter les normes ci-dessous :

- Poids maximum de l'objet : 75 kg
- Longueur maximale de l'objet : 2 m
- Volume maximum de l'objet : 1,5 m³

Il s'agit donc des déchets suivants :

- Pour l'électroménager : cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoirs vides), TV et matériels HI-FI, etc...
- Pour le mobilier d'ameublement : table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, chevet, commode, salon de jardin, parasol, etc...
- Pour les appareils de chauffage et sanitaire : radiateur, chaudière démontée, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabo, baignoire, bac à douche, bidet, etc...
- Et les objets divers, tels que : vélo, poussette, landau, table à repasser, jouet, divers articles de cuisine, articles de sport, emballage carton plié et ficelé, etc...

Ne sont pas compris dans la dénomination des objets encombrants ménagers (objets non ramassés) :

les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers ni les déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle, commerciale ou de réparateurs occasionnels, les objets métalliques et déchets verts.

D'autre part sont notamment exclus de la définition des objets encombrants :

les ordures ménagères, pneus de tous véhicules, fils de fer barbelés ou non, carcasses de tous véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fûts, tuyaux, bidons, poteaux, citernes à fuel, batteries, déchets encombrants de l'entretien des habitations tels que les cadres de fenêtres, portes, volets, tuyaux, revêtement de sols, etc..., ainsi que les gazons, les déchets végétaux et branches d'élagages ainsi que tous les autres déchets putrescibles.

➤ Rappel du ramassage des objets encombrants

Il est rappelé que la commune est prestataire de la Communauté de Communes du Cap Corse pour la collecte des encombrants et qu'elle assure le service pour les communes de CANARI, OGLIASTRU, OLCANI, NONZA et OLMETA DU CAP.

Le ramassage est assuré tous les 1^{er} lundi de chaque mois, sauf contretemps auquel cas les maires concernés sont avisés et le dépôt des objets doit se faire au plus tôt 48 heures avant la tournée et non plus 15 jours avant, voire le lendemain du passage du camion.

Pour **toute quantité importante** d'objets à débarrasser, **il est impératif de prévenir la Mairie** pour éventuellement charger directement le camion afin d'éviter plusieurs manipulations.

Tri sélectif

Coût de la collecte des ordures ménagères 155 €/ T
Coût de la collecte du verre et des papiers 143 €/T
Le ramassage du verre et du papier se faisant régulièrement, il est important de penser au tri si nous voulons voir diminuer le coût à la tonne des déchets ménagers.

Epaves

En divers endroits de la commune, le long ou à proximité de la voirie et sur les parkings, des voitures ou épaves sont abandonnées et en infraction.

Après avoir procédé aux démarches réglementaires celles-ci seront enlevées aux frais des propriétaires.



Réalisations depuis juillet 2011

- ✓ Murs de soutènement (Pieve et Scala)
- ✓ Elagage des arbres (bosquet – place de l’Eglise Saint-François – place du clocher)
- ✓ Restauration du Monument aux morts
- ✓ Achat d’un photocopieur qui nous permet, entre autres d’imprimer notre bulletin d’information « U Cumunale »
- ✓ Installation de grilles d’évacuation des eaux de pluie à Vignale
- ✓ Aménagement d’un accès pour les personnes handicapées à Vignale
- ✓ Restauration de l’orgue à l’Eglise Saint-François



Avant restauration



Après restauration
(Photos N. CHIARAMONTI)

En cours de réalisations

- ✓ Toiture de Saint-François
- ✓ Attribution du marché de clôture du cimetière et du parking de Dingo (au dessus du terrain de tennis)



Eglise Saint-François (Photo N. CHIARAMONTI)



Début des travaux du parking (Photo N. CHIARAMONTI)

A.E.P. :

- ✓ Travaux sur la canalisation du tout à l’égout à Piazza
- ✓ Fuite d’eau à la fontaine de Piazza – Reprise de la galerie
- ✓ Remplacement de la pompe du réservoir des H.L.M.
- ✓ Reprise de l’installation de chlore à Vignale
- ✓ Attribution du marché de maîtrise d’œuvre pour la protection des captages
- ✓ Doublement d’une partie de la canalisation de Funtana Monte à partir de la source et le long du ruisseau
- ✓ Divers travaux sur le réseau A.E.P. et installations de compteurs d’eau et branchements du tout à l’égout

Dossiers en attente de subventions

- ✓ Ecole – sensibilisation à l’environnement
- ✓ Achat de matériel de lutte contre l’incendie
- ✓ Cale de halage de Canelle et aménagement du port
- ✓ Sécurité de la voirie – Nouveau dossier de subvention présenté

Nouveaux dossiers

- ✓ Sentier de Solaro supranu
- ✓ Aménagement de la placette de Chine
- ✓ Toiture de Sainte-Croix

P.L.U

Après avoir été repris, suite aux observations formulées par les services de l’Etat, le Plan Local d’Urbanisme a été arrêté par les 14 communes membres du Syndicat Intercommunal et sera soumis à l’enquête publique en février 2012.

Les renseignements concernant l’ensemble des données du PLU sont disponibles sur le site www.plu-cap-corse.com



La Kanelate



Photo N. CHIARAMONTI

En ce début d'année 2012, nous sommes heureux de vous présenter tous nos vœux les plus sincères de PACE E SALUTE.

Notre Association poursuivra l'an prochain son œuvre de préservation du Patrimoine.

L'Assemblée Générale de l'association est prévue le samedi 14 janvier 2012 à 16 heures au Centre Culturel, vous êtes cordialement invités à y participer.

Un loto sera organisé prochainement.

Les activités réalisées au cours de l'année 2011 sont principalement :

- l'organisation de la célébration de la fête du 15 août.
- en période estivale, diverses manifestations (loto, tombola, concert de musique classique, visites de Santa Maria et du centre du village).
- la révision totale des orgues de St François par Jacques Loriaud, facteur d'orgues. Le coût de 2000 € a été partagé avec la Municipalité.

Les activités en cours concernent :

- le dossier de remise en état du retable de Sainte Croix, dans le cadre d'un concours organisé par le Pèlerin (participation et action des Confrères).
- la restauration des fresques du dôme de Santa Maria, contact pris auprès des Compagnons du Tour de France.
- avec l'accord et éventuellement la participation de la Mairie, nous souhaiterions réaliser l'électrification de Santa Maria.

Nous envisageons une possible participation pour la rénovation de la chapelle Sainte Catherine.

Amitiés. Merci à tous.

M. BERTONI, Président

Association Santa Catalina

Le dimanche 27 novembre, nous étions nombreux à Imiza pour célébrer la Sainte-Catherine. Après le moment de prière, un goûter a clôturé la cérémonie.



(Photo N. CHIARAMONTI)

Association Artistique, Culturelle et Musicale du couvent de Canari



Sur cette photo nous pouvons lire sur le visage des lauréats du concours 2011, la joie d'avoir été primés, mais aussi le bonheur que leur aura procuré cette semaine passée à Canari, car tous, candidats comme membres du jury se réjouissaient de la qualité de l'accueil des habitants du village.. Heureux d'avoir participé à un concours de haut niveau, belle aventure, 30 candidats venant de 11 pays différents, dans nos collines face à la mer.

En 2012 du 1^{er} au 8 septembre, auront lieu les Master Class de nos fidèles professeurs Gabriel BACQUIER et Michèle COMMAND.

Ce sera le dixième anniversaire de notre Festival, et pour célébrer dignement cet événement certains 1^{er} Prix des concours précédents, qui poursuivent de brillantes carrières, viendront interpréter, lors du concert de clôture, des airs et duos des Opéras Manon, Werther etc... de Jules MASSENET, dont on célèbre le centième anniversaire de la disparition.

Merci, chers amis de votre fidélité, et de vos encouragements.

J. SCAGLIA, Président



(Photo S. GRANINI)



Canari Racing

Tour de Corse historique du 4 au 8 octobre 2011.

Enorme succès pour cette épreuve avec 203 engagés venus des quatre coins de l'Europe, au volant de voitures magnifiquement préparées et présentées.

Francis ALEGRE associé à Gislain ANGIUS a comme d'habitude régalié les spectateurs par son style spectaculaire. Sa vaillante BMW 323i, tournant comme une horloge les a menés à la 63^{ème} place du général et à la 12^{ème} place au classement moyenne haute catégorie « Prestige ».

Rallyes modernes.

Biguglia le 11 juin 2011.

Trois équipages canarais sur 111 engagés dans une course amputée du dernier tour pour des raisons extra sportives.

Dominique BERCHIELLI repris par ses anciens démons a pris le départ, copiloté par Ghjuan Santu ROCCHI, au volant d'une 205 F 2013 fraîchement acquise et sans avoir eu le temps de la prendre en main.

Il termine 46^{ème} au général et 9^{ème} de la classe 13.



Dumè et Ghjuvan Santu

Jérémy SANTINI et Patrick ANGIUS sur 106 F 2013 en quête de confirmation après leur belle GIRAGLIA, se sont vus trahis par leur moteur en pleine spéciale. Après avoir réussi à redémarrer, ils se classent 56^{ème} au général et 11^{ème} de la classe 13.

Quant à Ugo GREGORJ toujours sur 106 N2, après avoir signé un temps record dans le Lancone malgré un autobloquant récalcitrant et de plus en plus rétif au fil des kilomètres, il signe une 31^{ème} place au général et une 2^{ème} place de la classe 2.

En définitif une course un peu frustrante pour nos représentants.

Corte – Centre Corse 17 et 18 septembre 2011

90 engagés, seul Ugo était inscrit sur sa 106. Au final 27^{ème} au général et 3^{ème} de classe.

Costa Serena 22 et 23 octobre 2011

Abandon d'Ugo dès la 1^{ère} spéciale sur rupture de carter de boîte.

Par contre Tony GRANINI au volant de sa 205 N1 a survolé une course qu'il termine à la 23^{ème} place sur 70 participants avec à la clé une 5^{ème} place en groupe N et bien sûr la plus haute marche du podium en N1.

A noter que Tony était copiloté par son cousin Jean-Paul LAZZARINI, à peine 16 ans, plus jeune participant et plus jeune vainqueur de ce rallye (son premier).

Assurément un grand espoir dans la discipline.

Après l'annulation du rallye de San Martino nos compères Tony et Ugo associés à Jean-Paul LAZZARINI et Marielle PERIL, comptaient bien en découdre en Balagne dans la même classe, suite à l'acquisition par Tony d'une Saxo N2.

Les « macagne » et autres défis commençaient à voler bas. Mais malheureusement suite au décès d'un concurrent le rallye était neutralisé puis arrêté avant même la fin de la 1^{ère} spéciale, ponctuant ainsi une fin de saison dans la tristesse.

Pour conclure, félicitations aux pilotes canarais, à leurs coéquipiers ou coéquipières avec mention spéciale à Tony et Ugo qui sont tous les deux champions de Corse dans leur classe respective.

Peu de villages peuvent s'enorgueillir de présenter un tel palmarès dans une même discipline.

Encore bravo à tous et à l'année prochaine.

C. GREGORJ, Président.

Village Harmony



(Photo N. CHIARAMONTI)

Les Américains de Village Harmony sont venus passer une semaine à Canari au mois de septembre. De nombreuses personnes ont assisté au concert qu'ils nous ont offert avant leur départ. Un verre de l'amitié a terminé la soirée dans une ambiance conviviale.



Halloween

La Fanfare de la Lozère a passé quelques jours à Canari, elle a animé le défilé d'Halloween à la grande joie des enfants. Un goûter au Centre Culturel a réuni petits et grands.



(Photo S. GRANINI)



(Photo S. GRANINI)

L'école

Une journée à Ogliastru

(Texte rédigé par M.P. RIUTORT et les enfants)

Le vendredi 21 octobre 2011, nous avons fait une sortie à Ogliastru dans le cadre de la semaine du goût.

1. Une matinée en cuisine

Le vendredi matin, nous sommes allés au restaurant de Monsieur Morganti à Albo où nous avons cuisiné plusieurs plats pour le repas de midi et pour le goûter.

Les élèves de la classe étaient répartis pour former quatre ateliers de découverte des produits corses.

Un premier groupe était constitué par les petits de section enfantine ; deux groupes formés d'un CM2 et de deux CE1 et enfin quatre CM.

Les petits ont cuisiné des canistrelli et du tiramisu. Un des deux groupes de CM2 / CE1 a fait des crêpes à la farine de châtaigne et des canistrelli, l'autre groupe a cuisiné du tiramisu et également des crêpes à la farine de châtaigne (i nicci).

Les quatre autres CM ont préparé de la purée de courge pour accompagner des escalopes de veau panées au salinu ainsi que des rissoles pour le dessert.



Les marmitons canarais bien prêts....

(Photo S. GRANINI)



2. Un petit peu d'oléiculture...

Avant le déjeuner, une technicienne oléicole de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse nous a parlé de la culture des oliviers en Corse et nous a fait goûter trois huiles différentes provenant du Nebbiu, d'Ogliastru et de Balagne.

Fred et Fabien ont préféré l'huile d'Ogliastru et du Nebbiu. En général, nous avons aimé celle d'Ogliastru car nous connaissions déjà son goût.

Nous avons aimé celle du Nebbiu car son goût piquait et changeait de celle d'Ogliastru.

Après, nous avons pu apprécier nos plats : les nicci servis avec du brocciu en entrée, les escalopes au salinu avec de la purée de courge pour le plat principal et au dessert, des rissoles au brocciu.



Paniers tressés pour mettre la pâte d'olive. (Photo V. GALLIANO)

3. Un après midi au moulin d'Ogliastru.

L'après midi nous sommes allés au moulin d'Ogliastru à pied. À côté de ce moulin il y a une rivière du nom de Guadu Grande. Ce moulin, construit en 1882 et rénové en 2007, fonctionne grâce à la force de l'eau, amenée par un canal. Monsieur Alain Mosconi nous a montré comment fonctionnait son moulin.

Il y a deux salles : une pour l'huile d'olive et une pour la farine de châtaigne ou de blé. Sur le mur il y avait plusieurs outils anciens.

Pour faire fonctionner le moulin on actionne un levier. Il a deux fonctions : faire de la farine et de l'huile.

Le moulin à huile fonctionne avec une grosse meule qui écrase les olives puis après elles sont pressées et l'huile sort.

Le moulin à farine fonctionne avec deux meules : une meule tournante et une meule dormante.

Les châtaignes sont mises dans un grand entonnoir, le trembleur les fait tomber une à une. La meule tournante les broie sur la meule dormante. La farine coule dans un grand bac.

L'homme qui fait la farine est un meunier et celui qui fait l'huile est un moulinier.

Quand nous sommes revenus au restaurant pour goûter, nous avons mangé des canistrelli à la farine de châtaigne et le tiramisu et bu des jus de fruits corses.

Nous tenons à remercier Monsieur Morganti, mademoiselle Séverine la Chef et Monsieur Mosconi pour nous avoir accueillis chaleureusement et nous avoir apportés leur aide.

Nous remercions aussi les intervenantes de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse qui ont organisé cette journée.

Les recettes

Escalopes de veau corse au salinu*

25 escalopes de veau corse pour la panure :

250 g de salinu - 250 g de chapelure - 4 œufs - farine

Trempez les escalopes dans la farine puis dans les œufs et enfin dans la chapelure.

Faites cuire les escalopes à la poêle.

Purée de courge

1 courge - 2 gousses d'ail - 3 oignons - persil - 250 g de crème fraîche - 2 cuillères à soupe d'huile d'olive - sel, poivre

Epluchez et coupez la courge puis faites revenir 2 gousses d'ail avec 3 oignons.

Ensuite mettez la courge dans la marmite et couvrez.

Un quart d'heure plus tard, mettez de la crème fraîche dans la marmite et laissez finir la cuisson.

Rissoles au brocciu**

pâte : 1 kg de farine - 500 g de beurre - 60 g de sucre - eau

farce : 2 brocciu - 4 cuillères à soupe de miel - menthe - 1 œuf

Préparez la pâte des rissoles. Découpez la pâte avec un emporte-pièce en forme de rond. Puis farcissez avec du brocciu, du miel et de la menthe.

Collez la pâte avec de l'œuf. Faites cuire au four à 180°.

*salinu : sel avec des noisettes broyées.

**brocciu : fromage de brebis Corse.



ETAT CIVIL

Naissance

- Le 18 septembre : **Marie-Lou**, fille de Valentine et Romain AMBROSINI
- Le 08 décembre : **Raphaël**, fils d'Audrey PATRIZI et Thomas BRENEUR

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, ainsi qu'à leurs parents... grands-parents et arrière-grands-parents!

Décès

Le 12 août	Mme Martine CRUCIANI née MANCINI
Le 23 août	Mme Denise MORELLI née MARCANTETTI
Le 04 septembre	Mme Antoinette ANTONETTI née GROSSI
Le 15 septembre	M. Maurice CARATINI
Le 25 septembre	Mme Françoise Toussainte GIORGETTI
Le 09 novembre	Mme Ursule PELLEGRINI née GINESTRA
Le 11 novembre	Mme Renée BIGGI née SUSINI
Le 22 décembre	Mme Marie-Angèle MONTAGGIONI née MORELLI

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi de 9 h à 12 h

Mardi et Jeudi de 14 h à 17 h

(Consultation du cadastre lundi et vendredi)

Horaires d'ouverture du Conservatoire du Cap Corse

Visites sur rendez-vous,

Lundi et Vendredi de 9 h à 11 h

Mardi et Jeudi de 14 h à 16 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et Samedi de 10 h à 11 h

Numéros utiles

Gendarmerie Brando 04 95 33 20 17

Mairie 04 95 37 80 17

Transports Saoletti 04 95 37 84 05

Collecte des objets encombrants

1^{er} lundi de chaque mois (dépôt des objets au plus tôt 48 h avant la tournée).

Quantité importante d'objets à débarrasser :
prévenir la Mairie.

URGENCES

Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Médecin	04 95 35 42 90
Infirmière	04 95 37 83 86

Permanence des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week end ou un jour férié, appelez
d'abord votre médecin

En l'absence de votre médecin traitant,

téléphonez à la REP 2B **04 95 30 15 03**

Du lundi au samedi de 20 heures à minuit –

Les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit

Si une vie est en danger

Appelez le **15** SAMU 2B

**Accord - Département de la Haute -Corse /
Service Départemental d'Incendies et de
Secours (SDIS)**

0800 004 020

C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le SDIS.